



SYNDICAT REGIONAL FORCE OUVRIÈRE – *Justice*

17 bis chemin Léonard – 97490 Sainte-Clotilde – Tel : 06.92.82.85.10 – Courriel :
fojusticereunion@gmail.com

À BON ENTENDEUR !!!

Le Bureau régional FO Justice a toujours été favorable et a milité activement pour la mise en place des Équipes Locales de Sécurité Pénitentiaire (ELSP) au sein de l'ensemble des établissements du département.

Cette évolution constitue une véritable opportunité de diversification des parcours professionnels et s'inscrit pleinement dans l'une des revendications fortes de notre organisation : **développer et multiplier les possibilités d'évolution offertes aux personnels.**

Cependant, depuis le dernier CSA départemental, le Bureau régional FO Justice n'a jamais changé de position. **À plusieurs reprises, nous avons alerté la Direction interrégionale sur l'impérieuse nécessité de reporter la mise en œuvre de la formation initiale** à la fin de l'année, voire au début de l'année 2027.

La situation des effectifs est aujourd'hui particulièrement préoccupante. Les vacances de postes demeurent importantes, avec 15 postes vacants au Port et 23 postes vacants à Saint-Denis. Depuis des mois, **les personnels assurent leurs missions dans des conditions particulièrement dégradées et ne cessent de se mobiliser au quotidien pour maintenir à flot leurs établissements.**

L'arrivée de personnels fléchés ELSP à compter du 1er septembre permettra enfin de créer un appel d'air indispensable au sein des structures concernées. Dans ces conditions, **vouloir imposer la formation dès le mois de septembre, au forceps et au détriment des agents déjà fortement sollicités, apparaît totalement prématuré et déconnecté des réalités du terrain.**

Une nouvelle fois, et avec la plus grande fermeté, **FO Justice Réunion-Mayotte demande le report de cette formation au début de l'année 2027, afin de permettre aux personnels de reprendre leur souffle après des mois particulièrement éprouvants.**

Une nouvelle fois, le Bureau régional FO Justice prévient que, en cas de refus de la DSPOM d'entendre cette demande légitime, **il n'hésitera pas à se mobiliser dès le mois de septembre pour faire entendre la voix des personnels, si cela demeure le seul moyen d'obtenir une écoute et des réponses adaptées aux réalités du terrain.**

À bon entendeur !!!

St Denis le 25/06/26

Le Bureau Régional

